

Commission des « Championnats MOSELLE Seniors »  
Procès-verbal de la réunion du lundi 11 juillet tenue par voie électronique

Présidence : Michel WIRIG

Secrétaire de séance :

Henri VIGNERON, délégué du Comité de Direction

Présents : Patrice KIHLE, Vincent MERULLA, Edmond MICHALSKI, Dominique PAUL,  
Anthony SARTORI

**Liste définitive du tableau des montées et des descentes des différents championnats**

Pour établir la liste définitive des montées et des descentes des différents championnats à l'issue de la saison 2021-2022, la commission prend en compte :

- La décision du Comité de Direction prise le 2 juillet lors de sa réunion plénière tenue à Amnéville de permettre, par une dérogation exceptionnelle d'une année, la montée des équipes des clubs non en règle avec l'article 1 du Statut Mosellan des Jeunes.
- Les observations des clubs enregistrées jusqu'au 10 juillet 2022 inclus.

	Montées	Descentes
<b>D1 Uniassurance</b>		
Groupe A	US YUTZ METZERVISSE	FC YUTZ 2 OUDRENNE GUENTRANGE FROIDCUL
Groupe B	CHATEL CONQUISTADORES	GUENANGE ARS LAQUENEXY RICHEMONT COURCELLES CHAUSSY
Groupe C	NOUSSEVILLER 2	BOULAY 3 PAYS BITCHE SPICHEREN DIEBLING
Groupe D	VERNY WALSCHIED	SARREBOURG EFT LORQUIN VIC SUR SEILLE
<b>D2</b>		
Groupe A	VEYMERANGE 2	GARCHE RETTTEL HUNTING
Groupe B	BERTRANGE	AMNEVILLE SCSSO 3
Groupe C	LA MAXE	ROMBAS 2 NEUFCHIEF
Groupe D	METZ ACLI	CORNY
Groupe E	VAL DE GUÉBLANGE	GUERTING LIXING LANING
Groupe F	BEHREN 2	SCHOENECK SPICHEREN 2
Groupe G	HAMBACH	PAYS BITCHE 2 SARREGUEMINES BEAUSOL BENESTROFF
Groupe H	SCHNEKENBUSCH	BROUVILLER DANNELBOURG HOMMERT
<b>D3</b>		
Groupe A	YUTZ US 2	ANGEVILLERS
Groupe B	TERVILLE	REMEILING 2

Groupe C	NILVANGE	GUENANGE 2
Groupe D	VEYMERANGE 3	
Groupe E	METZ ESAP 2	MAGNY FC
Groupe F	BECHY	
Groupe G	ARS SUR MOSELLE	MONTOY FLANVILLE
Groupe H	AUGNY	CORNY 2 JOUY
Groupe I	FALCK	VILLING L'HOPITAL
Groupe J	HOMBOURG HT 2	
Groupe K	FARSCHVILLER	LIXING LANING 2 VIBERSVILLER
Groupe L	PTE ROSSELLE 2	ALSTING 2
Groupe M	NEUNKIRCH 2	
Groupe N	RIMLING ERCHING	
Groupe O	ST LOUIS LUTZELBOURG	
Groupe P	MITTELBRONN	DANNELBOURG 2 BROUVILLER 2
<b>D4 Niveau 1</b>		
Groupe A	ENTRANGE NILVANGE 2 METZERVISSE 2 TERVILLE 2	
Groupe B	HETTANGE 3 YUTZ US 3 FAMECK 3 KOENIGSMACKER/KED 3	
Groupe C	CHATEL CONQUIST 3 LA MAXE 2 Sainte BARBE SANRY	
Groupe D	ARS MOSELLE 2 METZ CO METZ PATROTTE CHEMINOT	
Groupe E	COCHEREN ETZLING FORBACH BRUCH HAM-SOUS-VARSBERG	
Groupe F	IPPLING 2 NEUNKIRCH 3 MONTBRONN 2 FOLPERSVILLER	
Groupe G	VERNY 2 DELME SOLGNE 2 SARRALBE 2 VERGAVILLE	
Groupe H	FC SARREBOURG 3 ABRESCHVILLER 2 AVRICOURT 2 ST LOUIS LUTZEL 2 DANNE 4 VENTS	

#### Possibilités de recours

Les présentes décisions de la Commission Championnats MOSELLE Senior sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du DMF dans un délai de 2 jours à compter du lendemain de leur publication.

L'appel devra être interjeté selon les dispositions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF :

- par voie électronique au président de la Commission d'appel à District Mosellan de Football à l'adresse « [appel@moselle.fff.fr](mailto:appel@moselle.fff.fr) »

ou

- par lettre recommandée au président de la Commission d'appel à District Mosellan de Football adressée au 49, rue du général Metman 57 071 METZ.

Prochaine réunion : 5 août 2022 à 15 heures 30. Les groupes pour la saison 2022-2023 seront alors constitués.

Rédaction du PV : Henri VIGNERON